

Accès cyclable depuis le secteur Haigneré (Cugnaux) vers le collège Guilhermy

La réflexion concernant l'accès cyclable au collège Guilhermy ayant été majoritairement concentrée sur les abords proches du collège, ce document présente les besoins qui ressortent de l'analyse de son accessibilité depuis le quartier autour du groupe scolaire Haigneré, à Cugnaux.

La voie verte qui longe la voie de bus en site propre est probablement le chemin le plus sécurisé vers le collège Guilhermy. Cependant, il convient de s'assurer que les quartiers résidentiels peuvent rejoindre cet axe apaisé en toute sécurité.

Vue d'ensemble de la carte scolaire correspondant à l'école Claudie Haigneré :





Accès cyclable Cugnaux / Haigneré vers collège Guilhermy – 22/03/22 - page 2/3

On constate que dans ce secteur, la principale difficulté est la traversée de la route de Toulouse, très fréquentée. En orange sont représentées les cinq traversées qui permettraient de rejoindre la voie verte depuis les quartiers au sud-est.

Les traversées 1 (chemin des Bourdettes) et 2 (rue Lucie et Raymond Aubrac) sont protégées par un croisement avec feu tricolore.

> Au bout de la rue Aubrac, se trouve une discontinuité (petit sentier sur une vingtaine de mètres) qu'il serait souhaitable d'aménager en supprimant un stationnement voiture au droit.



La traversée 3 ne présente aucun aménagement.

> Il est proposé de mettre en place un passage piétons et de mieux sécuriser les piétons et cycles sur le côté extérieur de la route par du mobilier urbain.



Accès cyclable Cugnaux / Haigneré vers collège Guilhermy – 22/03/22 - page 3/3

La traversée 4 (rue Pierre de Fermat) est idéalement située, de manière centrale par rapport à l'ensemble du quartier résidentiel. Elle présente un passage piéton dangereux car les véhicules roulent à vive allure et ont donc tendance à ne pas laisser la priorité aux piétons et cycles. La voirie s'étend sur 3 voies de circulation de par la présence d'un tourne-à-gauche. De plus, l'accès à ce passage piéton est difficile à cause du stationnement de véhicules sur le bas-côté.



> Il est proposé de placer du mobilier urbain pour empêcher les stationnements gênants, et de sécuriser la traversée elle-même par un système de ralentissement de la circulation + rétrécissement de la chaussée à 2 voies + mise en place de feux tricolores coordonnés à ceux présents à la traversée 2.

La traversée 5 (chemin de Tucaut) présente un simple passage piéton.

Enfin, pour assurer la sécurité des collégiens habitant à proximité de la route de Toulouse, il est proposé de maintenir la continuité cyclable Cugnaux — St Simon en prolongeant la piste cyclable déjà créée sur la route de Toulouse entre le rond-point Mandela et les parfums Berdoues, jusqu'au rond-point de Diane. Cet aménagement étant plus conséquent, il peut être envisagé à moyen terme.